

# Enfin la permission tant désirée de repasser en France.

Le 19 février 1772 - Poivre à Crémont

-----

Un document des Archives départementales de La Réunion, cote 12C

=====

M. de Crémont

A l'Isle de France le 19 février 1772

Je viens enfin, Mon cher Ordonnateur, de recevoir la permission que j'ai tant désirée et si souvent sollicitée de repasser en France. Le Roi a nommé M. Maillart Dumesle, ancien ordonnateur à Cayenne, pour me succéder en qualité de commissaire général ordonnateur aux deux îles. Je l'attends avec empressement pour lui remettre tous les détails de mon administration, et me disposer à jouir tranquillement de la faveur que le Roi a bien voulu m'accorder, en me déchargeant d'un fardeau que mes forces et des circonstances particulières ne me permettaient plus de soutenir.

Je vous prie de vouloir bien donner vos ordres pour que toutes les parties de votre comptabilité qui resteraient en souffrance, soient arrêtées en bonne forme, le plus promptement qu'il sera possible.

Nous attendons M. le Ch. de Ternay, capitaine de vaisseau du Roi, nommé au commandement général des deux îles, pour remplacer M. le Ch. Desroches.

La paix est assurée en France. Nous avons reçu ordre de faire repasser les régiments Royal-Comtois et de Clare. Ces deux corps doivent s'embarquer incessamment pour s'en retourner. C'est le vaisseau *le Boynes*<sup>1</sup>, parti de Lorient en septembre dernier qui nous a apporté les nouvelles dont je vous fais part. Il n'y a aucun changement pour votre île, à moins que la frégate *le Sage*, qui a été expédiée de Brest 8 jours avant *le Boynes* et que nous attendons de jour en jour, ne nous annonce quelque chose de nouveau.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus inviolable attachement, Mon cher Ordonnateur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Le navire particulier *le Boynes* était arrivé le 14 février